

À la mémoire de Catherine Peyrou,

En souvenir de nos quinze colloques au Centre
Culturel International de Cerisy-la-Salle

Introduction

On ne saurait faire l'histoire de la Normandie médiévale sans parler des Bretons, ni celle de la Bretagne sans évoquer les Normands. Depuis l'arrivée des Bretons sur le continent à partir du V^e siècle et l'installation des Vikings dans l'Ouest de la France au IX^e siècle, Bretons et Normands n'ont cessé de s'affronter et de se lancer dans des opérations de pillage, voire de conquête. Mais, par-delà les conflits frontaliers, Bretons et Normands n'ont-ils pas réussi à nouer des relations stables dans la plupart des domaines de la vie économique, religieuse, culturelle et politique ?

Par tradition, on continue à publier des histoires particulières de la Normandie et de la Bretagne, alors que seule une étude d'un vaste ensemble allant de la Loire à la Somme est susceptible de rendre compte des principaux changements politiques et culturels de ces deux régions.

Entreprendre l'histoire des relations entre ces deux principautés, c'est envisager dans une optique particulière un millénaire d'histoire médiévale, c'est tenter de discerner ce que furent à la fois les relations officielles entre les deux duchés et les liens de toute sorte qui se sont noués entre les personnes et les institutions de Bretagne et de Normandie. Le choix du titre « Bretons et Normands au Moyen Âge » plutôt que « Bretagne et Normandie au Moyen Âge » traduit clairement notre intention d'aller, dans la mesure du possible, au-delà des relations politiques afin de distinguer tous les signes qui témoignent soit de rivalités, soit de malentendus soit de convergences entre Bretons et Normands. À une époque où les liens

d'homme à homme l'emportent souvent sur les appartenances territoriales, il est intéressant de faire le constat de tout ce qui viendra confirmer, nuancer ou infirmer nos affirmations traditionnelles concernant l'histoire de ces deux régions.

Cette histoire ne saurait s'abstraire des données géographiques de ces deux territoires, dont les différences et les ressemblances sont évidentes. En premier lieu, Bretagne et Normandie sont tournées vers la mer. Le rivage de Neustrie ouvre sur la mer de la Manche et met les hommes du continent en relation avec les Îles britanniques et le monde scandinave. La navigation côtière permet également une communication plus rapide que les voies terrestres, d'une part, entre les diverses parties du duché de Normandie et, d'autre part, entre Normands et régions limitrophes, Flandre et Bretagne notamment. La Bretagne bénéficie de ces mêmes avantages par sa côte septentrionale, mais par les rivages méridionaux elle s'ouvre aussi vers le sud de la Gaule et l'Espagne. La mer offre aux hommes de ces pays des ressources vivrières essentielles et tout ce qui se transporte par voie maritime : cela contribuera à la création de nombreux ports, d'où naîtront parfois bien des rivalités. Mais la mer est aussi porteuse de menaces par ses plages, ses baies et ses criques accueillantes et sans défense. À l'inverse elle peut être, en cas de danger venu de la terre, la dernière chance de salut.

Les deux régions sont directement reliées au cœur de la *Francia* par deux grands fleuves navigables qui coulent d'est en ouest, la Seine et la Loire. Si la Seine se jette dans la mer en séparant la Normandie en son milieu, la Loire n'y accède que par le sud de la Bretagne. De ce fait les influences du pouvoir central ne seront pas reçues ici et là avec la même intensité ni la même rapidité. Il n'est donc pas étonnant *a priori* que la Normandie soit vite redevenue française, ce qui n'est pas le cas pour la Bretagne. En outre, Bretagne et Normandie sont parcourues par des rivières qui coulent selon un axe sud/nord, permettant ainsi par ces voies navigables de pénétrer à l'intérieur du pays. Dans le même temps, en revanche, ces rivières constituent souvent des frontières difficiles à franchir et favorisent, de ce fait, le maintien de particularismes locaux. Un regard à la géographie physique nous rappelle que les frontières géologiques se jouent des frontières politiques : ainsi une bonne partie de la Basse Normandie appartient au Massif armoricain, qui s'avance jusqu'à l'Orne et la Sarthe.

L'histoire nous apprend également que Bretagne et Normandie sont deux principautés nées à la suite de mouvements migratoires, qui ont abouti à une « colonisation » de deux ensembles territoriaux de l'ancienne Gaule : l'Armorique et la Seconde Lyonnaise. À première vue, ces deux colonisations sont différentes. Les Bretons, plus ou moins profondément romanisés et probablement convertis à la culture et à la foi chrétiennes, arrivèrent sur le continent, autant sous la pression des Scots d'Irlande que des Anglo-

saxons. Mais ce mouvement qui a duré près de deux siècles s'était amorcé dès la fin du IV^e siècle, dans le cadre de l'Empire romain. Les Bretons s'installèrent d'abord dans la partie occidentale de l'Armorique, puis ils gagnèrent peu à peu l'intérieur du pays. De culture et de langue celtiques, ces nouveaux venus n'eurent aucune difficulté à s'intégrer dans une Armorique gallo-romaine où survivaient peut-être encore les vestiges d'une culture gauloise.

Les Normands émigrèrent trois siècles plus tard. Arrivés d'abord en commerçants-pirates pendant tout le IX^e siècle, ils décidèrent de s'établir en Neustrie au début du X^e siècle. Venus en moins grand nombre que les Bretons, les nouveaux occupants de la terre de Neustrie colonisèrent principalement la façade maritime de la Neustrie : pays de Caux, rivages du Calvados et la presqu'île du Cotentin. Avant leur établissement, ils avaient dévasté une bonne part de la région et fait fuir la plupart des élites religieuses et politiques.

Pourtant, en Bretagne comme en Normandie, la fusion des deux peuples migrants avec les populations indigènes fut à la fois rapide et complète. En Bretagne, en raison de la parenté culturelle, religieuse et linguistique des deux peuples en présence. En Normandie, en raison de l'abandon complet de la culture, de la religion et de la langue scandinaves, même si certaines régions se révélèrent plus conservatrices que d'autres.

Cet ouvrage réunit les contributions du colloque international qui s'est tenu au Centre Culturel de Cerisy-la-Salle, du 5 au 9 octobre 2005. La finalité de ce colloque a été de montrer qu'entre Bretons et Normands il y eut des relations complexes, qui ne sauraient être définies par les trois termes retenus en sous-titre du colloque : rivalités, malentendus et convergences. Dans les siècles d'affrontements où se heurtaient les ambitions effrénées des princes, quelle fut la vie des Normands et des Bretons qui n'étaient ni des chevaliers ni des hommes d'armes ? Comment les paysans, les artisans, les marchands, les femmes, les clercs, pouvaient-ils éviter d'être les victimes de ces violences armées ? Et le pouvaient-ils vraiment ? Comment ces Normands et ces Bretons continuèrent-ils à vivre en préservant les solidarités créées de longue date de chaque côté du Couesnon ? Comment les monastères normands et bretons parvinrent-ils à gérer un patrimoine qui s'étendait de part et d'autre de la frontière ? Quel fut donc l'impact réel des conflits entre princes et petits seigneurs sur la paix publique ? Dans quelle mesure les vagues déferlantes des tempêtes politiques ont-elles réellement troublé le long fleuve tranquille des relations pacifiques entre Bretons et Normands ? N'y a-t-il pas encore sur le sol de ces deux régions des chefs-d'œuvre architecturaux, dans les bibliothèques de somptueux manuscrits, dans les centres d'archives de précieux documents où se manifestent un génie intellectuel, un goût artistique et une rigueur scientifique qui transcendent les diversités régionales ? Pour quelles raisons ces deux principautés

voisines ont-elles eu, au cours du Moyen Âge, des destins aussi divergents, se demande François Neveux en conclusion du présent ouvrage? Alors que la Bretagne a connu deux périodes d'indépendance (V^e-X^e siècle, puis XV^e siècle), la Normandie, d'abord indépendante, s'est trouvée, dès le début du XIII^e siècle, intégrée au sein du royaume de France.

Nos images et nos représentations de l'histoire de l'une et l'autre principauté ne sont-elles pas tributaires de ce qu'en ont dit, depuis les origines, chroniqueurs, annalistes et historiens, dont on sait qu'ils étaient au service des princes ou d'une idéologie? Ne doit-on pas, dans le même temps, réexaminer toute la documentation historiographique en mettant en évidence les « problématiques » qui ont structuré les recherches et la rédaction des ouvrages? Il n'est que de voir quelle image des Bretons façonnent les ouvrages des historiens normands et quelle représentation des Normands s'impose à la lecture des historiens bretons. Nous n'avons pas l'intention de présenter une synthèse sur l'histoire de la Bretagne et de la Normandie: nous proposons plus modestement une vingtaine de contributions que nous avons cru devoir rassembler dans une perspective chronologique.

Dans la première partie, ont été envisagées les relations de la Bretagne avec la Neustrie, c'est-à-dire le royaume mérovingien qui englobe tout l'Ouest de la France, de la Flandre à la Loire. C'est au cœur de cette vaste zone que les Vikings ont créé au X^e siècle une principauté qui va s'appeler la Normandie, correspondant approximativement à la province ecclésiastique de Rouen.

La deuxième partie est consacrée à la période s'étendant de 900 à 1150. Durant celle-ci les deux duchés n'ont pas toujours été en conflit, mais ont aussi connu des périodes d'entente: il suffit d'évoquer la part prise par les Bretons dans la conquête normande de l'Angleterre. À la charnière des XI^e et XII^e siècles, les forêts frontalières entre la Normandie, la Bretagne et le Maine constituaient d'importants foyers d'érémisme. À la frontière des deux principautés, l'abbaye du Mont-Saint-Michel jouait un rôle éminent, tant sur le plan politique que sur le plan culturel.

La troisième partie apporte enfin quelques éclairages sur de la période pendant laquelle les deux régions se sont trouvées successivement l'une et l'autre sous la domination ou la suzeraineté des Plantagenêts, des Capétiens ou des Valois (1150-1500).



Au seuil de cet ouvrage, nous tenons à exprimer notre gratitude envers les directrices du Centre Culturel de Cerisy-la-Salle, Édith Heurgon et Catherine Peyrou, qui nous a malheureusement quittés en 2006, pour leur

disponibilité et leur accueil chaleureux. Nous témoignons notre reconnaissance à nos collègues bretons, normands, français et étrangers, qui ont accepté de présenter le fruit de leurs recherches. Nous remercions également les instances qui ont permis l'organisation de ce colloque : les DRAC de Bretagne et de Basse-Normandie, les Conseils régionaux de ces deux régions, le Conseil général de la Manche, la communauté de commune de Cerisy-la-Salle, les universités Rennes 2, Caen et Bretagne-Sud.

Pierre BOUET
Directeur honoraire
de l'Office Universitaire d'Études Normandes
Université de Caen Basse-Normandie

François NEVEUX
Professeur d'histoire médiévale
à l'Université de Caen Basse-Normandie

Bernard MERDRIGNAC
Professeur d'histoire médiévale
à l'Université Rennes 2-Haute Bretagne

Joëlle QUAGHEBEUR
Maître de conférences
à l'Université de Bretagne Sud